Révision du DTU 52.2 - Carrelage collé

La révision du NF DTU 52.2 sur la pose collée des revêtements céramiques fait évoluer le format des carreaux admis :

- 3600 cm² en pose murale
- 10 000 cm² en sols intérieurs

Les formats oblongs (élancement compris entre 3 et 10) sont visés.

Elle introduit une nouvelle partie sur la mise en œuvre de certains Systèmes de Protection à l'Eau sous Carrelage (SPEC).

Et entraîne la suppression des Règles professionnelles : Revêtements de sols intérieurs en carreaux céramiques de grand format et de format oblong collés au moyen de mortiers-colles dans les locaux P3 au plus en travaux neufs.

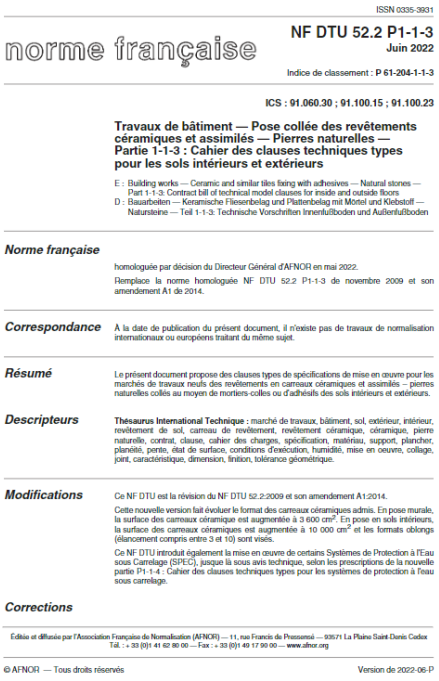

ISSN 0335-3931

norme française

NF DTU 52.2 P1-1-3
Juin 2022

Indice de classement : P 61-204-1-1-3

ICS : 91.060.30 ; 91.100.15 ; 91.100.23

Travaux de bâtiment — Pose collée des revêtements céramiques et assimilés — Pierres naturelles — Partie 1-1-3 : Cahier des clauses techniques types pour les sols intérieurs et extérieurs

E : Building works — Ceramic and similar tiles fixing with adhesives — Natural stones — Part 1-1-3: Contract bill of technical model clauses for inside and outside floors
D : Bauarbeiten — Keramische Fliesenbelag und Plattenbelag mit Mörtel und Klebstoff — Natursteine — Teil 1-1-3: Technische Vorschriften Innenfußboden und Außenfußboden

Norme française

homologuée par décision du Directeur Général d'AFNOR en mai 2022.

Remplace la norme homologuée NF DTU 52.2 P1-1-3 de novembre 2009 et son amendement A1 de 2014.

Correspondance

A la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux de normalisation internationaux ou européens traitant du même sujet.

Résumé

Le présent document propose des clauses types de spécifications de mise en œuvre pour les marchés de travaux neufs des revêtements en carreaux céramiques et assimilés – pierres naturelles collés au moyen de mortiers-colles ou d'adhésifs des sols intérieurs et extérieurs.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : marché de travaux, bâtiment, sol, extérieur, intérieur, revêtement de sol, carreau de revêtement, revêtement céramique, céramique, pierre naturelle, contrat, clause, cahier des charges, spécification, matériau, support, plancher, planéité, pente, état de surface, conditions d'exécution, humidité, mise en œuvre, collage, joint, caractéristique, dimension, finition, tolérance géométrique.

Modifications

Ce NF DTU est la révision du NF DTU 52.2:2009 et son amendement A1:2014.

Cette nouvelle version fait évoluer le format des carreaux céramiques admis. En pose murale, la surface des carreaux céramique est augmentée à 3 600 cm². En pose en sols intérieurs, la surface des carreaux céramiques est augmentée à 10 000 cm² et les formats oblongs (élancement compris entre 3 et 10) sont visés.

Ce NF DTU introduit également la mise en œuvre de certains Systèmes de Protection à l'Eau sous Carrelage (SPEC), jusque là sous avis technique, selon les prescriptions de la nouvelle partie P1-1-4 : Cahier des clauses techniques types pour les systèmes de protection à l'eau sous carrelage.

Corrections

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, rue Francis de Pressensé — 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél. : + 33 (0)1 41 62 80 00 — Fax : + 33 (0)1 49 17 90 00 — www.afnor.org

© AFNOR — Tous droits réservés

Version de 2022-06-P

Tableau 3 — Pose d'éléments de revêtements : choix de la classe minimale du mortier-colle

Support	Sol intérieur						Sol extérieur
	Cas général				Sur vide sanitaire ou local non chauffé		
	Sans chauffage au sol			Planchers chauffants			
	S ≤ 2 200 cm² et E_b > 0,5 % ou p > 2 %	S ≤ 3 600 cm²	S ≤ 10 000 cm² et Formats oblongs	S ≤ 10 000 cm² et Formats oblongs	S ≤ 3 600 cm²	S ≤ 10 000 cm² et Formats oblongs	Carreaux céramiques : S ≤ 2 200 cm² Pierres naturelles : S ≤ 3 600 cm²
Dallage sur terre-plein	C1 sauf pierres naturelles C2	C2	C2-S1/S2	*C2-S1/S2	Sans objet		C2
Plancher dalle avec continuité sur appuis : - dalle pleine en BA (béton armé) coulée in situ - dalle pleine coulée sur prédalles en BA (béton armé) - dalle pleine coulée sur prédalles en BP (béton précontraint)	C2	C2	*C2-S1/S2	*C2-S1/S2	*C2-S1/S2		C2
Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants AVEC continuité sur appuis							
Plancher constitué de dalles alvéolées en BP ou BA AVEC dalle collaborante rapportée en BA, AVEC continuité sur appui							
Plancher nervuré à poutrelles en BA ou BP et entrevous: - à entrevous de coffrage AVEC dalle de répartition complète coulée en œuvre							
Plancher nervuré à poutrelles en BA ou BP et entrevous - à entrevous porteurs [illegible] NS dalle répartition complète coulée en œuvre							
Chape ou dalle sur isolant ou couche de désolidarisation : - plancher support AVEC continuité sur appuis	C1 sauf pierres naturelles C2	C2	*C2-S1/S2	*C2-S1/S2	C2	* C2-S1/S2	
Protection dure sur étanchéité — NF DTU 43.1							C2
Protection dure sur étanchéité — NF DTU 43.6	C2		*C2-S1/S2		C2	* C2-S1/S2	
Chape ou dalle adhérente	Se reporter au cas du support (plancher ou dalle)						
Chape asphalte	C2		* C2-S1/S2		C2	* C2-S1/S2	

S = surface des éléments de revêtement — E_b = absorption d'eau des éléments de revêtement — p = porosité ouverte de la pierre

* Par C2-S1/S2, il faut comprendre C2-S1 ou C2-S2, mortier-colle déformable ou hautement déformable

Pose collée admise

Pose collée non admise

Pour les pierres naturelles sensibles aux taches, la pose collée directe sur dallage sur terre-plein et plancher collaborant sur bac acier n'est pas admise.

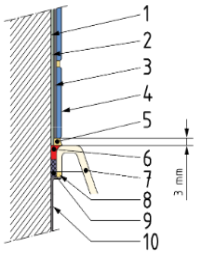

Légende
1 Primaire éventuel adapté au support
2 Résine
3 Mortier-colle
4 Elements de revêtement
5 Mastic sanitaire de finition (3 mm minimum)
6 Mastic sanitaire d étanchéité du plombier
7 Sanitaire acrylique déjà en place
8 J oint d appui (hors lot carrelage)
9 Bande résiliente
10 Cornière d appui (hors lot carrelage)

Figure 6 — Raccordement du sanitaire à la paroi ; cas d'un sanitaire en acrylique

Extrait du NF DTU 52.2
Source : Batipédia

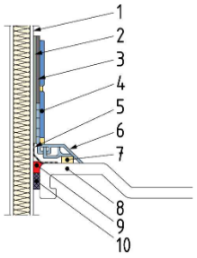

Légende
1 Primaire éventuel adapté au support
2 Résine
3 Mortier-colle
4 Elements de revêtement
5 Bande de renfort
6 Profilé
7 Bande adhésive (butyl..)
8 Receveur de douche ou baignoire (hors lot carrelage)
9 Mastic sanitaire d étanchéité du plombier (hors l ot carrelage)
10 Bande résiliente

Figure 8 — Exemple de profilé de raccordement à mettre en place entre la paroi et l'appareil sanitaire (dans ce cas, pas de joint au mastic en finition autour du receveur)

Source : Batipédia